

L'ErE à l'école :

présente mais peut mieux faire !

écoles à englober l'environnement dans les projets d'établissement. Voilà bien des mesures de nature à encourager le développement d'activités environnementales dans les écoles!

Dans le même ordre d'idées, l'ErE est présente dans les objectifs éducatifs de plusieurs disciplines reprises dans les Socles de compétences, à savoir l'éducation par la technologie, l'éveil et la formation scientifique et l'éveil et la formation historique et géographique. Enfin, de nombreux programmes disciplinaires concrétisent et décrivent ces objectifs environnementaux.

Et sur le terrain ?

Chez nous, comme dans d'autres systèmes éducatifs, l'ErE demeure trop peu présente des préoccupations scolaires. Un obstacle majeur à sa mise en place est le fait que l'approche globale et systémique qu'elle implique s'appuie sur la mise en relation d'éléments appartenant à de nombreux champs disciplinaires (écologie, géographie, histoire, patrimoine, économie, politique, social...). Or, cette approche ne fait toujours pas partie du vécu, du référentiel d'un enseignant : ni sa formation d'élève, ni ses formations initiale et continuée d'enseignant ne l'ont préparé à penser et à agir selon cette conception!

De plus, l'organisation du temps scolaire ne fait que renforcer la conception (mono) disciplinaire de l'enseignement et des enseignants : grilles horaires segmentées, disparition - progressive d'abord, brutale à partir des années nonante - de la plage horaire des enseignants, des temps de concertation et du travail en équipe (moments privilégiés à la mise sur pied de projets interdisciplinaires)...

... Et pourtant !

Il serait faux de penser que rien ne se passe dans notre système éducatif en matière d'ErE!

Quatre types d'activités associées (souvent enchevêtrées), se rencontrent couramment :

- dans de très nombreuses écoles, des projets « nature » foisonnent : création d'une mare, exposition sur les déchets, réalisation d'un coin nature, de nichoirs, de mangeoires... Il s'agit généralement d'activités au sein desquelles le « milieu naturel » constitue le support à l'apprentissage;
- des aspects écologiques

existent dans les programmes du fondamental et dans certaines disciplines du secondaire. Ils génèrent des activités telles que l'étude d'un biotope, la mise en place de classes vertes, la réalisation d'un sentier-nature... Nombreuses, ces activités restent le plus souvent tributaires de la motivation d'un seul enseignant.

- des activités environnementales constituent l'ossature de projets qui amènent les élèves à participer à des actions à caractère extra-scolaire, à l'aspect interdisciplinaire : opération-source, rénovation d'un quartier, projets « petit-déjeuner malin » ou encore « déjeuner OXFAM », évaluation de la qualité de l'air en Communauté française...
Compétences transversales, développement de comportements éducatifs à la citoyenneté... constituent l'objectif éducatif de ces projets.
- enfin, quelques établissements se lancent dans de véritables projets d'ErE. Ceux-ci requièrent l'adhésion et la collaboration de la majorité des acteurs. Ces projets se concrétisent, notamment, par la collecte sélective au sein de l'école, par l'aménagement complet de l'espace scolaire...

Toutes ces activités ont tendance à se multiplier. Même si le plus souvent la dimension scientifique (parfois écologique) est privilégiée, ces activités et projets méritent d'être encouragés car ils participent pleinement à l'action éducative.

Autre sujet de satisfaction, les Centres de Dépaysement et de Plein Air (CDPA) de la Communauté française et les Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de la Région wallonne proposent aussi aux élèves (et à leurs professeurs) de s'initier à l'environnement.

Ici aussi la réflexion se poursuit : dans les CDPA, un véritable projet commun d'ErE vient d'être rédigé. Il devrait, très prochainement, permettre aux élèves venant en stage dans l'un des dix centres de vivre une approche environnementale globale, de découvrir les interrelations entrant dans une problématique environnementale et de développer des comportements leur permettant d'agir en citoyens responsables.

Un obstacle majeur à lever

À présent que le Décret « Missions » apporte aux écoles la plupart des conditions organisationnelles nécessaires au développement d'une véritable ErE, que faut-il encore vaincre ou améliorer pour qu'elle se mette massivement en place?

La formation initiale des enseignants devrait davantage leur permettre de s'initier et de se former à l'interdisciplinarité. Il s'agit principalement de leur apprendre à concevoir leur métier comme un travail

d'équipe impliquant naturellement le travail de groupe, le partage des tâches et des responsabilités ainsi que la mise en commun des ressources.

Une réflexion... Pour terminer

Une très récente recherche universitaire française axée sur la polyvalence des maîtres indique que si les enseignants ne confient presque jamais les activités de français et de mathématiques à des intervenants extérieurs, ils le font parfois pour les activités d'éveil (histoire, géographie, sciences...). Quant à l'initiation et l'information se rapportant à l'éducation à la santé et à l'environnement, elles sont le plus souvent « déléguées » à d'autres personnes!

Cette recherche confirme que pour les domaines dans lesquels il se sent peu ou moins à l'aise, l'enseignant a généralement tendance à consacrer moins de temps et à faire appel à des intervenants extérieurs.

Faire appel à des intervenants extérieurs, ouvrir l'école au monde extérieur sont des démarches perçues - à juste titre - comme pouvant être des leviers à l'apprentissage, à l'éducation.

Cependant, la conclusion de cette recherche indique que le recours à des intervenants extérieurs dans les activités scolaires pourrait déboucher sur un profit éducatif différent selon le type d'élèves : avantage éducatif certain pour les élèves disposant d'un bagage langagier important, profit moindre, voire négligeable, pour les élèves en difficulté!

Si cette conclusion doit être prise avec prudence, elle devrait néanmoins s'inscrire dans une réflexion plus large se rapportant à la place de l'enseignant dans l'ErE. Il me semble évident que si ce dernier a, pour de nombreuses raisons, intérêt à solliciter la collaboration d'intervenants extérieurs, il demeure le responsable de l'activité, en assurant l'amont et l'aval et remplissant pleinement son rôle de responsable de l'apprentissage et de guide.

Philippe DELFOSSE
Inspecteur de sciences
dans l'enseignement secondaire

